

FORMATION

**SOUDONS!
FERMES!**

INSTALLATION & TECHNOLOGIES PAYSANNES

Porteur.se de projet, futur.e salarié.e agricole



Les +
Formation certifiante
376h de formation pratique
TP en atelier et chantiers à la ferme
On repart avec ses outils
On se crée un réseau

Savoir réparer, construire et concevoir soi-même ses outils et bâtis.
S'approprier les outils de travail sur la ferme, en les adaptant et les ajustant à ses propres besoins.

DU 30 MARS AU 18 JUIN 2026
A PEILLAC (56)

www.latelierpaysan.org

OBJECTIFS

- Comprendre les enjeux des technologies paysannes
- Maîtriser les outils, gestes et techniques de travail du métal
- Réaliser des outils et bâtis agricoles en autoconstruction
- Participer à un chantier collectif d'autoconstruction en conditions réelles
- Découvrir le travail du bois, la mécanique tracteur et l'électricité à la ferme
- Raisonner l'équipement et le bâti de sa ferme
- Être actif sur son territoire

**Pour
démystifier
la question
du
machinisme**

PROGRAMME

47 jours de formation + 5 jours de pause à mi-parcours

5 jours	INITIATION AU TRAVAIL DU MÉTAL
2 jours	VOYAGE D'ÉTUDE – RÔLES ET IMPACTS DES TECHNOLOGIES
15 jours	AUTOCONSTRUCTION D'OUTILS / TRAVAIL DU MÉTAL
2 x 3 jours	INITIATION AU TRAVAIL DU BOIS (menuiserie et tronçonneuse)
5 jours	CHANTIER CONSTRUCTION BOIS
2 jours	TECHNOLOGIES PAYSANNES APPROPRIÉES
2 jours	MECANIQUE TRACTEUR
3 jours	ELECTRICITE PAYSANNE
2 jours	CHANTIER CONVERSION PARC MATÉRIEL AU TRIANGLE
3 jours	PROJET PERSONNEL D'AUTOCONSTRUCTION
2 jours	SUIVI, EVALUATION

MOYENS PÉDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

La pédagogie de chantier mise en œuvre combine de la pratique en atelier (4 semaines), des topos théoriques, du travail collectif, et des chantiers en conditions réelles sur des fermes.

Des visites et rencontres avec des paysans et paysannes qui pratiquent l'autoconstruction.

Un plateau technique confortable avec du matériel similaire à ce qui se trouve sur une ferme (poste à souder à l'arc à l'électrode enrobée, meuleuse, ...).

PRE-REQUIS

Avoir un projet agricole, une forte motivation et de l'intérêt pour le travail du métal, ouvert aux débutant.e.s.

CONDITIONS D'ADMISSION

Etre porteur.se d'un projet d'installation et/ou de salariat agricole.

Etre résident.e et demandeur.se d'emploi inscrit.e à France Travail en Bretagne, 2 mois avant le début de la formation.

Pour des personnes hors région Bretagne, nous consulter.

FINANCEMENT ET REMUNERATION

Les frais pédagogiques sont pris en charge partiellement par la Région Bretagne (*sous réserve de validation de la subvention*). Une demande de cofinancement individuelle est faite en mobilisant le CPF ou auprès de France Travail (AIF).

Restent à charge les frais de transport, hébergement et restauration, ainsi que le coût des matériaux et frais de livraison pour les outils que les stagiaires choisiront de construire en formation (montant variable selon les outils choisis).

Les stagiaires indemnisé.e.s par France Travail (ARE) conservent leurs droits pendant la formation. Les autres peuvent bénéficier d'une indemnité octroyée par la Région.

INSCRIPTION

Via un formulaire en ligne sur la page internet dédiée de la formation :

<https://latelierpaysan.org/Formation-INSTALLATION-TECHNOLOGIES-PAYSANNES>

**Date limite
d'inscription :
21 janvier**

SUIVI ET EVALUATION DE LA FORMATION

- Des fiches d'autoévaluation en début, milieu et fin de parcours
- Des bilans collectifs réguliers et un entretien individuel mi-parcours
- Délivrance d'une attestation de formation et de la certification RS6697 « Autoconstruire des équipements adaptés à l'agroécologie » en cas de réussite à l'épreuve finale

**Note moyenne de
satisfaction entre 2020 et 2025 : 9,3/10**

INTERVENANTS

Des formateur.ices professionnel.les (ingénierie des outils, autoconstruction, architecte-charpentier) et paysan.nes formateur.ices.

Depuis les premières formations en 2009, l'Atelier Paysan est devenu la référence en autoconstruction d'outils et bâtis paysans. En remobilisant les producteurs et productrices sur le choix et la maîtrise de leur outil de travail, l'Atelier Paysan œuvre pour l'autonomie technique des fermes.

En 2023, l'association Soudons, Fermes ! devient le réseau des essaims de l'Atelier Paysan, démultipliant ainsi sur les territoires les actions liées à l'autonomie paysanne. Depuis 2025, Soudons Fermes est l'organisme certifié qui porte les formations aux technologies paysannes.



**Réunions d'info
en visio :
Jeudi 04/12 9h
Vendredi 09/01 11h.
Nous contacter
pour participer.**

CONTACT

Réjane MORGANTINI – 04 76 65 85 98

formations-installation@soudons-fermes.org

Plus d'infos

(dont programme détaillé, CGV, modalités accès handicap) :

<https://latelierpaysan.org/Formation-INSTALLATION-TECHNOLOGIES-PAYSANNES>

